Harmonium
EXPERTS-COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSOCIATION UNCCAS

50 AVENUE DAUMESNIL
75012 PARIS

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31/12/2025

ASSOCIATION UNCCAS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNCCAS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

3. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- La comptabilisation des subventions, leur rattachement à l'exercice 2025 et les provisions à comptabiliser au titre des soldes restants à percevoir en 2025 ;
- La correcte application du traitement des charges de personnel.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

7. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisée par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation ;

  S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette

Visa pour authentification SAS Harmonium

incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Croix, le 21 septembre 2026
SAS HARMONIUM
Commissaire Aux Comptes

Jean-Marc LENGLART
Président SAS HARMONIUM

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

BILAN ACTIF

	Brut	Amort. & Prov	Net Exercice	Net exercice précédent
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:	**346 663**	**213 277**	**133 386**	**178 182**
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et v	27 595	14 611	12 984	17 849
Immobilisations incorporelles en cours	319 068	198 666	120 402	160 333
Avances & acomptes			0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:	**204 917**	**100 870**	**104 047**	**40 586**
Terrains	0		0	0
Constructions	21 284	10	21 274	0
Installations techniques, matériel & outillage industriels	34 930	30 305	4 625	6 856
Autres immobilisations corporelles	148 703	70 555	78 148	33 730
Avances & acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:	**88 912**		**88 912**	**88 912**
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	153		153	153
Prêts				
Autres	88 759		88 759	88 759
Total I	***640 492***	***314 147***	***326 345***	***307 680***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	1 155		1 155	1 155
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	667 854	187 839	480 015	484 484
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 458 101		1 458 101	1 793 537
Charges constatées d'avance	194 695		194 695	152 530
Valeurs mobilières de placement	212 601		212 601	355 621
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	29 279		29 279	162 567
Total II	***2 563 685***	***187 839***	***2 375 847***	***2 949 895***
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**3 204 177**	**501 986**	**2 702 191**	**3 257 574**

Visa pour authentification SAS Harmonium

BILAN PASSIF

	Net Exercice	Net exercice précédent
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:		
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation	50 297	50 297
Réserves	1 317 733	1 947 687
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-632 103	-629 954
Situation nette (sous-total)	***735 927***	***1 368 030***
Fonds propres consomptible		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	29	
Total I	***735 956***	***1 368 030***
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	194 900	246 370
Total II	***194 900***	***246 370***
PROVISIONS		
Provisions pour risques	700 286	700 286
Provisions pour charges	157 473	145 645
Total III	***857 759***	***845 931***
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		57 835
Emprunts et dette financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	369 284	164 545
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	206 398	242 537
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	227 882	251 561
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	110 011	80 765
Total IV	***913 575***	***797 243***
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**2 702 191**	**3 257 574**

Visa pour authentification SAS Harmonium

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION:		
Cotisations	1 768 314	1 767 393
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	1 043 519	715 036
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	740 111	771 809
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	37 135	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	515 780	375 511
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	382 624	489 926
Utilisations des fonds dédiés	246 370	305 455
Autres produits	3 499	729
Total I	**4 737 352**	**4 425 859**
CHARGES D'EXPLOITATION:		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	1 952 878	1 917 061
Aides financière		
Impôts, taxes et versements assimilés	122 899	133 652
Salaires	1 418 086	1 451 819
Charges sociales	653 823	641 876
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	83 041	73 016
Dotations aux provisions	448 747	78 442
Reports en fonds dédiés	194 900	246 370
Autres charges	507 031	535 664
Total II	***5 381 405***	***5 077 900***
1-RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-644 053**	**-652 041**
PRODUITS FINANCIERS:		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 980	26 236
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
Total III	***11 980***	***26 236***
CHARGES FINANCIERES:		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobileres placements		
Total IV	***2***	***0***
2-RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**11 978**	**26 236**
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	**-632 075**	**-625 805**
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	***0***	***890***
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	***29***	***5 039***
4-RESULTATS EXCEPTIONNELS (V - VI)	**-29**	**-4 149**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**0**	**0**
Total des produits (I + III + V)	**4 749 332**	**4 452 985**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**5 381 436**	**5 082 939**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-632 103**	**-629 953**
CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	**31 500**	**26 600**
Bénévolat		
TOTAL	**31 500**	**26 600**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	**31 500**	**26 600**
Personnel bénévole		
TOTAL	**31 500**	**26 600**

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

COMPTES ANNUELS 2025

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 702 190 €

Le résultat net comptable est déficitaire pour un montant de 632 103 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- provisions pour dépréciation d'Actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables, homologué par arrêté du 26 décembre 2023 et publié au Journal officiel du 30 décembre 2023, applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2025, ainsi que du règlement ANC n°2023-03 entrainant modification de l'ANC n°2018-06, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. La première application du règlement de l'ANC n°2022-06 ainsi que celui de l'ANC n°2023-03 constitue un changement de méthode comptable.

Les principaux impacts du changement de règlementation sont les suivants :
-Suppression des transferts de charges (Poste 79) ;
-Nouvelle définition du résultat exceptionnel, désormais limité aux opérations directement liées à un évènement majeur et inhabituel ;
-Réforme du contenu des annexe.

Aucun autre changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Objet social :
Conformément au règlement comptable associatif ANC n°2018-06, le lecteur des comptes trouvera ci-dessous une présentation de l'objet social de l'association.
L'objet social est décrit ainsi dans les statuts : "L'association UNCCAS, est un moyen d'action politique, technique et pédagogique au service de l'action sociale communale et intercommunale.

Nature et périmètre des activités réalisées :
Les différents champs d'intervention de l'association sont les suivants :
-Représenter, défendre et structurer le réseau national des CCAS/CIAS ;
-Accompagner les adhérents en leur apportant toute la formation, l'aide technique et juridique nécessaires au développement de leurs activités ;
-Valoriser et promouvoir l'action sociale publique au plan communal et intercommunal, en confortant les capacités d'observation sociale, d'intervention et d'innovation des CCAS/CIAS ;
-Développer l'échange d'expériences, l'essaimage et la capitalisation de bonnes pratiques en matière d'action sociale locale et cela au plan national mais aussi européen ;
Dialoguer avec les représentants de l'Etat, les parlementaires, les administrations, les partenaires pour adapter les dispositifs existants et alimenter le débat national en matière de politiques sociales.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Compte tenu des difficultés que l'UNCCAS rencontre dans les conclusions rendues par le GIP Mayotte concernant la convention FSE 2020-2022 qui refuse de prendre en charge les personnels de l'UNCCAS ayant travaillé sur ce programme, et dans un principe de précaution, une provision pour risque a été passée correspondant à la part de subvention FSE allouée aux dépenses de personnel et dépenses indirectes pour un montant de 645.539€ sur une subvention totale de 1.540.220€. Un recours gracieux auprès du préfet de Mayotte, ainsi qu'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Mamoudzou, ont été réalisés début juin 2024, conformément à la décsion prise et votée lors du conseil d'administration du 17/04/2024.

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

NOTE SUR LE BILAN ACTIF

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes : 640 492 €

Actif Immobilisé	Au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Au 31 décembre
Immobilisations incorporelles	493 499	20 979	167 815	346 663
Immobilisations corporelles	164 120	80 727	39 931	204 916
Immobilisations financières	88 912			88 912
TOTAL	**746 531**	**101 706**	**207 746**	**640 490**

Amortissements et provisions d'actif : 521 892 €

Amortissements et provisions	Au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Au 31 décembre
Immobilisations incorporelles	315 316	65 775	167 815	213 276
Immobilisations corporelles	123 535	17 266	39 931	100 870
Titres mis en équivalence				0
Immobilisations financières				0
TOTAL	**438 851**	**83 041**	**207 746**	**314 146**

Détail des immobilisations corporelles, incorporelles et financières et amortissements en fin de période :

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	27 595	14 611	12 984	Non amortiss.
Logiciels	319 069	198 666	120 403	1 à 3 ans
Acomptre sur Immo incorporelles	0	0	0	Non amortiss.
Terrain	0	0	0	Non amortiss.
Construction	21 284	10	21 274	6 ans
Agencements s/ construction	0	0	0	de 10 à 15 ans
Matér.spécifique stand expos	34 297	30 074	4 223	4 ans
Agencement locaux	634	263	370	de 5 à 20 ans
Matériel de bureau	1 549	240	1 309	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau Paris	120 927	65 342	55 585	de 3 à 5 ans
Mobilier bureau Paris	26 227	4 941	21 286	de 5 à 10 ans
Autres immo financières	88 912	0	88 912	Non amortiss.
TOTAL	**640 493**	**314 147**	**326 346**	

Etat des créances : 2 314 807 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	2 314 807	2 314 807	
TOTAL	**2 314 807**	**2 314 807**	**0**

Provision pour dépréciation : 187 839 €

Nature des provisions	au 1er janvier	Augmentation	Diminution	au 31 décembre
Comptes de tiers	133 545	71 716	17 422	187 839
Comptes financiers	0			0
TOTAL	**133 545**	**71 716**	**17 422**	**187 839**

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

Produits à recevoir et disponibilités par postes du bilan : 1 480 344 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Fournisseurs et cptes rattachés	
Clients et comptes rattachés	139 684
Organismes sociaux, Etat	
Autres créances	1 340 660
Disponibilités	
TOTAL	**1 480 344**

Charges constatées d'avance : 194 695 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

NOTE SUR LE BILAN PASSIF

Suivi des Fonds associatifs : 735 956 €

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation sur biens sans droit de reprise	**50 297**				**50 297**
Ecarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	**1 947 687**	**- 629 954**			**1 317 733**
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	**- 629 954**	**629 954**		**- 632 103**	**- 632 103**
Situation nette	**1 368 030**	**-**		**- 632 103**	**735 927**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées	29				**29**
Droit des propriétaires - Commodat					
TOTAL	**1 368 030**	-	-	**- 632 103**	**735 956**

L'Association a diminué ses Fonds Propres de 632 103 euros.

Fonds dédiés : 194 900 €

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
AG2R						0	
EDF						0	
DGCS						0	
FSE						0	
Contributions financières d'autres organismes							
Fondation Bruneau	246370	194900	246370			194900	
Ressources liées à la générosité du							
TOTAL	**246370**	**194900**	**246370**	**0**	**0**	**194900**	

Visa pour authentification SAS Harmonium

Provision pour risques financiers et charges associatives : 857 760 €

Nature des provisions	Au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Au 31 décembre
Indemnités de fin de carrière	32 645	0	0	32 645
Provision pour risque	700 286	0	0	700 286
Provision pour litige	0	0	0	0
Dotation 2025 UD/DD/DR	0	377 031	274 952	102 079
Dotation 2024 UD/DD/DR	107590	0	84 840	22 750
Dotation 2023 UD/DD/DR	5410	0	5 410	0
	0			0
TOTAL	**845 931**	**377 031**	**365 202**	**857 760**

Etat des dettes : 913 575 €

Etat des dettes	Montant total	Moins d' 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	369 284	369 284		
Dettes fiscales et sociales	206 398	206 398		
Dettes sur immobilisations	0			
Autres dettes	227 882	227 882		
Produits constatés d'avance	110 011	110 011		
TOTAL	**913 575**	**913 575**	**0**	**0**

Charges à payer par postes du bilan : 80 742 €

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	39 304
Personnel	24 422
Dettes fiscales et sociales	17 016
Autres dettes	0
TOTAL	**80 742**

Produits constatés d'avance : 110 011 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des produits d'exploitation : 4 737 352 €

Les produits d'exploitation se décomposent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant HT	Taux
Prestations de service	1 043 519	22,03%
Subventions d'exploitation	740 110	15,62%
Cotisations/Ressources privées	2 287 594	48,29%
Reprise sur Provisions d'exploitation	382 624	8,08%
Dons	37 135	0,78%
Report des ressources non utilisées	246 370	5,20%
Autres produits		0,00%
TOTAL	**4 737 352**	**100.00 %**

Cotisations

Les cotisations sont comptabilisées en tenant compte des appels de cotisations envoyés.

Autres informations relatives au compte de résultat:

Les postes de charges et de produits composant le résultat de l'exercice, figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Résultat exceptionnel : 0 €

Les postes de charges et de produits composant le résultat exceptionnel de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Contributions volontaires en nature (à titre informatif) :

Valorisation 2025 de la mise à disposition gratuite de biens et de services (prêt de salles et de matériels pour l'organisation de formations en province) : soit 45 jours valorisés à hauteur de 500€/jour pour le prêt de salle et 200€/jour pour le prêt de matériel = 31.500€

Détail des garanties données :

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés :
En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier, secrétaire) en 2025 est égal à 408,24 €.

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	31/12/2025	31/12/2024
Honoraires afférents à la certification des comptes	15920,23	14344,13

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices :

Produits à recevoir : 1 480 344 €

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Adhérents, facture à établir 418100000	139 684
TOTAL	**139 684**

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers produits à recevoir 468700000	1 340 660
TOTAL	**1 340 660**

Avoirs à recevoir : - €

Fournisseurs avoirs à recevoir	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir 409800000	0
TOTAL	**0**

Charges constatées d'avance : 194 695 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance 486000000	194 695
TOTAL	**194 695**

Avoirs à établir : 0 €

Clients avoirs à établir	Montant
Adhérents avoir à établir 419800000	0
TOTAL	**0**

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

Charges à payer: 80 742 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures non parvenues 408100000	39 304
TOTAL	**39 304**
Dettes fiscales et sociales	
Dettes provisionnées pour congés à payer 428200000	24 422
Personnel charges à payer 428600000	0
Charges sociales sur congés à payer 438200000	11 235
Organismes sociaux charges à payer 438600000	1 134
Charges fiscales pour congés à payer 448200000	2 442
Etat charges à payer 448600000	2 205
TOTAL	**41 438**
Dettes diverses	
Dettes diverses factures non parvenues 468610000	0
TOTAL	**0**

Produits constatés d'avance : 110 011 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance 487000000	110 011
TOTAL	**110 011**

Engagements Retraites

Le montant de la provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 32 645 € au 31/12/2025

Hypothèse retenues pour le calcul :

- Indemnités légales
- Augmentation des salaires = 2% constant
- Taux d'actualisation = 3,38%
- Départ à la retraite à 65 ans
- Taux de rotation = faible
- Taux de charges sociales = 60 %

Effectif moyen :

Cadres : 21
Non cadres : 3

Visa pour
authentification
SAS Harmonium

Annexes supplémentaires - Formation

Tableau I

Ressources de l'organisme

ORIGINE DES FONDS	MONTANT (N)		MONTANT (N-1)	
	En K€	En %	En K€	En %
1 - RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALARIES ET DES PARTICULIERS				
Entreprises				
Etat				
Collectivités locales				
Etablissements publics				
Entreprises				
Via OPCA.				
Oma				
Faf				
Particuliers				
SOUS-TOTAL I				
2 - RESSOURCES PROVENANT DES POUVOIRS PUBLICS				
Instances européennes				
Etat				
Régions				
Autres collectivités territoriales	255 186 €	100%	226 147 €	100%
SOUS-TOTAL II	255 186 €	100%	226 147 €	100%
3 – AUTRES				
Autres organismes de formation				
Autres ressources				
SOUS-TOTAL III				
TOTAL DES RESSOURCES	255 186 €	100%	226 147 €	100 %

Visa pour authentification SAS Harmonium

Annexes supplémentaires - Formation

Tableau II

Décomposition des actions de formation par finalité

FINALITE DES ACTIONS	VOLUMES FINANCIERS			
	N		N - 1	
	En K€	En %	En K€	En %
Diplômantes *(1) Perfectionnement professionnel et qualifiant*(2) Insertion sociale	255 186 €	100%	226 147 €	100%
Total	**255 186 €**	**100%**	**226 147 €**	**100%**

(1) Diplômes nationaux, titres homologués
(2) Certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations

Visa pour
authentification
SAS Harmonium